

## ÉDITORIAL

## Urgences ou pas : prendre notre pays à bras-le-corps

par Sabine Manigat

**Claude Moïse** a bien raison de déclarer sans ambages : « Si ce n'est pas aujourd'hui, c'est quand ? Si ce n'est pas ce gouvernement, c'est qui ? » (*Le Matin*, 26 septembre). Car enfin même les plus insouciantes s'inquiètent, même les plus irresponsables réfléchissent pays depuis le passage des cyclones successifs. La note de presse de la Chambre de commerce et d'industrie d'Haïti (CCIH) est claire, précise, péremptoire et inattaquable. Elle énumère une série de dossiers qu'il est pratiquement devenu lassant de mentionner. Et pourtant, plus que jamais, il faut marteler les alertes comme le fait cet organisme du secteur privé dont les déclarations sont sans conteste un positionnement d'intérêt national. Tout comme l'a été le téléthon du dimanche 21 septembre. Dix fois oui donc aux mesures réclamées des autorités. Il nous faut prendre notre pays à bras-le-corps et sans attendre.

Et, en parlant d'autorité, mon propos est justement de commenter les déclarations de la mairesse de Pétiion-Ville qui était l'invitée du jour au micro d'une radio haïtienne le vendredi 26 septembre. Entre-temps l'évolution de la physionomie de Pétiion-Ville m'a permis de conforter mes réactions premières. Lors de cette entrevue, Madame Parent s'est expliquée sur certains aspects de la politique de la commune, les réalisations, les défis et, en général, sur la conception qu'elle a de son mandat. Les auditeurs ont ainsi découvert le discours ferme et responsable d'une battante. Avec une vision empreinte d'un sens vrai de l'État. Des trottoirs au transport public, en passant par la déliquescence des mœurs, Mme Parent n'a esquivé aucun problème. Entre autres aspects notoires, j'ai noté l'à-propos des réparties concernant, par exemple, l'application de la loi relative aux trottoirs. Interrogée sur l'éventualité d'avoir à dédommager les propriétaires tenus de restituer les « deux mètres », la mairesse eut à mettre des points sur des i : il s'agit d'une rectification, ou d'une réparation de manquements envers la commune et ses piétons; pas question de dédommager! Ou encore, à propos des relations entre dossiers « petits » ou secondaires et « gros » ou urgents. Les petits problèmes s'accumulent et font les grands problèmes quand on ne s'en occupe pas, a-t-elle rétorqué. Et Madame Parent d'offrir une leçon magistrale de civisme et de sens des responsabilités. La mairesse a de la suite dans les idées également et le rappelle aux auditeurs lorsqu'elle souligne que ses initiatives de libérer les trottoirs, victorieuses à force d'opiniâtreté de sa part, on doit le reconnaître, résultent de la mise en application de son slogan de campagne : « La rue pour les voitures, les trottoirs pour les piétons ». Et puis, il y a la vision d'avenir aussi : il faut sauver ce qui reste des maisons anciennes de la ville, nous dit Madame Parent, pour protéger le patrimoine architectural et revaloriser Pétiion-Ville. Les propriétaires de ces valeurs devront être encouragés et soutenus dans cette œuvre de préservation culturelle.

Le meilleur dans tout cela est qu'il ne s'agit pas de discours. Les marchandes disparaissent en effet des trottoirs de la commune, progressivement, mais visiblement. Le ramassage des ordures se fait, avec les difficultés qu'a exposées la mairesse concernant le manque d'équipements et les problèmes d'indiscipline des citoyens comme des compagnies privées de ramassage. Et surtout Madame Parent fait montre de détermination. Le travail va continuer, les trottoirs seront construits même sur la route de Kenskoff! Des aires seront réhabilitées et aménagées, comme la rue Metellus prolongée ou la rue Lambert. Il faudra trouver les moyens, la mairie s'y attellera.

Décidément Pétiion-Ville semble vouloir conserver son titre d'hirondelle. Car il y a déjà trois ans je remarquais que « les louables efforts de la mairie de Pétiion-Ville méritent d'être reconnus car nous sommes trop habitués à ne parler que de ce qui ne marche pas. » (*Le Matin*, 31 octobre 2005). Voici qu'avec une autre administration – mais la nouvelle a sans aucun doute le sens de la continuité de l'État – la même commune se distingue de ses voisines encore empêtrées dans de graves difficultés de gestion.

Il est indispensable de soutenir et de prolonger des efforts comme ceux que réalise actuellement la mairie de Pétiion-Ville. Penser globalement, oui, mais agir localement, chacun dans son domaine et sans attendre. Car, sinon, l'État d'urgence, c'est pour faire quoi ?

## Tremblements de terre en Haïti : mythe ou réalité ?

par Claude Prepetit, Ing. Géologue

**En** complément à l'article intitulé « Risque sismique élevé sur Port-au-Prince » de notre collaborateur Phoenix Delacroix, paru dans notre édition des mercredi 24 et jeudi 25 septembre dernier, l'ingénieur géologue Claude Prepetit interpelle aujourd'hui notre responsabilité face à cette réalité que certains voudraient considérer comme un mythe. L'ingénieur Prepetit n'est pas à son premier cri d'alarme. Dans l'un de nos cahiers spéciaux publiés, l'année dernière, sur l'environnement, il avait déjà mis en garde contre cette épée de Damoclès pendue sur nos têtes.

« Si l'homme ne peut pas tout empêcher, il peut beaucoup prévoir »  
(Marcel Roubault)

« S'informer, c'est déjà se protéger »

Les tremblements de terre ou séismes se rangent en tête des catastrophes naturelles quant à la gravité des conséquences qui en résultent pour l'espèce humaine. À la différence des inondations, les séismes constituent un type de désastre dont les causes sont entièrement indépendantes de l'action de l'homme.

L'inconscient collectif haïtien n'a plus en mémoire les catastrophes naturelles liées aux secousses telluriques enregistrées autrefois dans le pays. Au fil des temps, ces souvenirs lointains se sont estompés et, de générations en générations, on finit par oublier que Haïti a connu dans le passé des moments de forte émotion et de grande angoisse causés par de puissantes vibrations en provenance de notre sous-sol. Imaginer un instant que ces mouvements telluriques se reproduisent aujourd'hui en Haïti avec les mêmes magnitudes et intensités ! Bien sûr, l'imaginaire collectif haïtien ne saurait penser qu'il est dans l'ordre des choses que ces phénomènes naturels puissent un jour se reproduire, en raison, d'une part, de sa méconnaissance de la réalité de la menace sismique en Haïti et, d'autre part, de ses croyances religieuses, instituant un « Bon Dieu bon », le préservant de tous risques et désastres naturels.

### Un peu de sismicité historique

Moreau de Saint-Méry (1750-1819), l'historien de Saint-Domingue, a relaté dans son ouvrage « Description topographique, physique, civile, politique et historique de la partie française de l'Île Saint-Domingue », publié en 1797, les calamités dues à des catastrophes naturelles, notamment les tremblements de terre, survenus dans l'île tout au cours des périodes espagnole et française. Aussi, pour appréhender aujourd'hui la réalité de la menace sismique en Haïti, il nous est loisible de porter à votre attention les récits aussi précis qu'éloquents de ce témoin oculaire.

Il nous rappelle tout d'abord quelques dates importantes au cours desquelles l'île a tremblé : 1564, 1684, 1691, 1701, 1713, 1734, 1751, 1768, 1769, 1770, 1771, 1783, 1784, 1785, 1786, 1787, 1788, 1789. Il s'agit là de périodes récurrentes variant de 1 à 120 ans d'inter-valles. Mais les dates qui ont le plus marqué l'histoire des séismes à Saint-Domingue demeurent 1751 et 1770. Suivons les récits de ces grands désastres.

« Le 18 octobre 1751, à deux heures de l'après-midi, par un temps calme et serein, la terre se mit à trembler à Port-au-Prince avec deux secousses violentes qui durèrent environ trois minutes. La terre eut, jusqu'au 25,

des balancements, comme si elle n'avait pas trouvé d'assiette. La ville de Saint-Domingue perdit plusieurs édifices. Le 28, on éprouva trois secousses, le 29 deux et le 19 novembre encore deux extrêmement fortes. Le 21 novembre, à 8 heures du matin, durant un calme profond, il y eut une légère secousse à Port-au-Prince. Des secousses plus violentes suivirent. Une seule des maisons de maçonnerie ne fut pas renversée. Quelques-unes de charpente tombèrent. Les casernes, le magasin général et une aile de l'intendance s'écroulèrent. Le 22, les bâtiments qui avaient résisté la veille furent détruits, et du 19 au 22, la terre ne fut pas stable un seul instant. Le soir et le matin un bruit comme celui d'un canon souterrain annonçait de nouvelles agitations. Du 22 novembre au 8 décembre, il y eut 25 secousses, et pendant près d'un mois, nul homme n'osa se placer sous un autre asile qu'une tente. Les ravages de tant de secousses furent sensibles depuis Léogane inclusivement jusqu'aux Gonâives.

Tous les mouvements furent constamment dirigés de l'est à l'ouest. La terre trembla aussi pendant tout ce temps au Cap, mais aucune maison ne fut renversée. Cependant quelques personnes se jetèrent par frayeur, des fenêtres du premier étage dans les rues. À Port-au-Prince, la terreur rendit plusieurs soldats épileptiques.

La terre fut tranquille ensuite jusqu'au 27 décembre 1767, elle trembla vivement à quatre heures et demie du matin, mais sans causer aucun dommage.

Le 10 octobre 1768, il y eut trois secousses, et une seule le 14 août 1769.

La terre trembla le 20 janvier et le 12 avril 1770.

Mais l'époque du plus grand désastre, fut le 3 juin de la même année, jour de la Pentecôte. À sept heures un quart du soir, l'île entière éprouva un tremblement de terre précédé d'un bruit sourd, semblable à un mugissement. Les deux premières secousses, ressenties à Port-au-Prince et qui se suivirent de très près, durèrent, ensemble au moins 4 minutes, et pendant cette succession de mouvements d'ondulation de l'est à l'ouest et de trépidation, la ville entière fut renversée; la poudrière seule résista et s'ouvrit seulement. Un horizon gras, une atmosphère brûlante, un air accablant, durant toute la journée, avaient heureusement porté les habitants à chercher, dès le coucher du soleil, quelque soulagement dans la promenade, soit hors de leurs maisons soit sous leurs galeries, d'où ils purent s'élaner dans les rues; car, une heure plutôt, tous auraient péri sous les ruines de leurs maisons, où il ne se trouva encore que trop de victimes.

De moindres secousses succédèrent à ces deux premières, mais elles auraient été capables de renverser des villes. La lumière pâle de la lune

éclaira une nuit pendant laquelle la terre, pour ainsi dire flottante et s'agitant dans tous les sens, faisait craindre à chaque instant le sort de Lisbonne.

Le jour montra toute l'horreur de cette scène déchirante. Un sol entrouvert en mille endroits, des défenseurs de la patrie ensevelis sous les ruines des casernes ou des hôpitaux, des prisonniers écrasés sous les débris de la géole, les montagnes voisines de la ville dégradées et affaissées; enfin, des monceaux de décombres couvrant toute l'étendue d'une ville, où il n'y avait plus d'autre abri que celui des arbres, qui indiquaient la direction des rues; tel était le tableau que contemplaient des infortunés, s'estimant trop heureux encore, lorsqu'ils n'avaient à déplorer que les pertes de la fortune, et qu'ils ne découvriraient aucun objet cher à leur tendresse parmi deux cents (200) cadavres.

Le feu se manifesta dans plusieurs points par la chute des cuisines et il fallait travailler à l'éteindre, en se traînant sur un sol vacillant.

Par un bonheur inespéré, les 43 bâtiments français qui étaient dans la rade, ressentirent les commotions sans en être endommagés. Pendant les 3 premiers jours on y fit fabriquer, avec deux cents (200) barils de farine qui se trouvaient à bord, et dont les Administrateurs sentirent la cruelle nécessité de défendre qu'on augmentât le prix, du pain pour la ville ou des fours furent reconstruits; on prit toutes les voiles du magasin du roi et des navires et l'on en forma des tentes. On vit à la même époque du troisième jour, le marché s'approvisionner, les habitants voisins y envoyèrent en abondance des vivres de terre et des légumes; quelques-uns goûtèrent même le plaisir d'y faire distribuer gratuitement des volailles, des bestiaux; de ce nombre était une famille de mulâtres, qui envoya trois cabrouets de vivres de terre. Des courriers, expédiés par les Administrateurs, allèrent porter partout la nouvelle du désastre et des besoins qu'il avait causés.

Les malheurs de la plaine du Cul-de-Sac ne le cédèrent point à ceux de la ville. La rivière Blanche cessa de couler; on vit sortir de différentes crevasses, formées sur plusieurs habitations, une eau pleine de sel et de soufre, qui ne pouvait servir ni pour désaltérer ni pour fertiliser les terres. La montagne de la Selle et la montagne Noire, écroulées dans plusieurs points, firent disparaître les anciens chemins, et au Trou-Bordet et au Lamantin, c'était le même spectacle de désolation; l'on n'y découvrait pas de vestiges de demeures ni de bâtiments de manufacture...

Le 15 juin, le conseil supérieur de Port-au-Prince, extraordinairement assemblé sous une tente dans la cour du gouvernement, prit des mesures pour faire mettre à l'abri les actes des dépôts publics et pour constater

quelles personnes avaient péri dans ce fatal événement. Il prononça aussi la résiliation des baux de toutes les maisons de la ville, à compter du jour de leur destruction.

Pendant les 15 premiers jours qui suivirent l'épouvantable catastrophe de Port-au-Prince, il y eut plus de deux cents secousses par jour et à la fin du mois d'octobre la terre avait encore des mouvements, presque insensibles à la vérité. Des pluies légères vinrent à la même époque, faire cesser l'épidémie dont cette malheureuse ville était affligée depuis le mois de juin.

Le jour de la Pentecôte de l'année 1771, le peuple entier de Port-au-Prince, alla, à peu près à l'heure fatale de l'année précédente, vers une croix plantée au Bel-Air, par quelques-uns d'entre eux, peu après le désastre, et le clergé de la paroisse marchait au-devant de cette procession, qui retraçait des maux encore trop récents, pour que les vœux poussés vers l'Auteur de toutes choses, ne fussent pas sincères et fervents.

Le 10 juillet 1771, la terre trembla à 6 heures du matin dans la direction du nord au sud. La secousse fut de deux (2) secondes.

On n'observa point de tremblement de terre très sensible depuis lors, jusqu'au 11 et 12 février 1783, qu'il y en eut trois (3), dont deux (2) furent assez forts. Au mois de juillet 1784, on en sentit deux (2) légers dirigés de l'Est à l'Ouest ; un le 28 Août et un le 11 décembre. On en ressentit un (1) violent le 20 juillet 1785, dirigé du Sud au Nord, mais sans accident. Un (1) du même genre le 29 Août 1786, et un semblable, mais dirigé de l'Est à l'Ouest, le 30 janvier 1787, après 8 jours de brise d'Est violente, et deux (2) secousses le 23 avril ; durant la première et plus d'une minute après, le mercure du baromètre oscillait la direction était du Sud au Nord.

Le 10 mai 1788, il y a eu une très forte secousse arrivée à deux (2) heures du matin, et une pareille le 6 octobre 1789, à une heure et demie de l'après midi.

Ainsi voilà dans ce moment, plus de 19 ans révolus, sans que le Port-au-Prince ait vu le retour du phénomène qui a pensé à l'anéantir, et cette période inquiétait d'autant plus, qu'on en cherchait l'influence dans les rapports des deux tremblements de terre de 1751 et de 1770.

Mais, même d'après ce que j'ai rapporté, on est tenté de se faire cette question : Pourquoi les tremblements de terre sont-ils aussi communs dans ce lieu de la Colonie ? J'avoue que je ne suis pas en état de la résoudre. » (fin de citation)

L'histoire des séismes en Haïti ne s'arrête pas en 1797 avec les récits de Moreau de Saint Méry. Il est à signaler, par la suite, les travaux du Père Scherer qui fut le Directeur de l'Observatoire du Petit Séminaire Collège Saint Martial qui a eu à dresser un « catalogue chronologique des tremblements de terre ressentis dans l'île d'Haïti de 1551 à 1900 ». L'Observatoire disposait d'un sismographe de faible amplitude qui a fonctionné de 1908 à 1966. Les dates à retenir après 1797 sont les suivantes : 1818, 1842, 1860, 1881, 1887, 1910, 1911, 1912, 1917, 1918, 1922, 1924, 1946, 1952, 1956, 1962. Le dernier séisme important remonte à la destruction du Cap Haïtien en 1842. Monseigneur J.M. Jan, Evêque du Cap de 1929 à

1953, dans sa « Documentation religieuse » publiée en 1972 par les Editions Henri Deschamps, eut à nous faire ainsi le récit de cet événement douloureux :

« Le samedi 7 mai 1842, deux jours après la fête de l'Ascension, on entendit vers les 5 h et demie de l'après-midi comme le bruit d'un tonnerre souterrain, accompagné de plusieurs secousses si violentes qu'en moins de quelques secondes, la ville du Cap fut transformée en un vaste champ de ruines ; tellement subites que la plupart des habitants n'eurent le temps ni de fuir, ni de se dire un suprême adieu. Trois personnes furent ensevelies sous les débris de la cathédrale et plusieurs milliers sous les débris de leurs maisons. Au moment où la ville s'écroulait, le ciel fut tellement obscurci par les tourbillons de poussière que l'on aurait dit une nuit complète. La mer se précipita sur la ville, jusque dans les maisons qui bordent le quai et se retira aussitôt, fort heureusement. Mais les commotions en ébranlant les profondeurs avaient amené à la surface tant de vase et de débris de toutes sortes que l'eau était noire dans tout le rade.

Le sol s'entrouvrit de toutes parts en longues crevasses mais peu larges, ayant la plupart, la direction du nord au sud et quelquefois croisées par des fissures perpendiculaires.

Pour comble d'horreur, on entendit les cris terrifiants des victimes ensevelies sous les ruines ou se consumaient sous les ardeurs de l'incendie éclatant au milieu des débris, pour achever l'œuvre de destruction. Affolés par la terreur, ceux qui avaient pu fuir passèrent la nuit sur les places publiques et à la Fosse... »

Aucun signe précurseur ne s'était manifesté pendant la journée. L'air était calme, le ciel pur et serein.

Durant toute la nuit, il y eut de fréquentes oscillations et de violentes commotions. Bien plus, les trépidations du sol se répétèrent chaque jour et quelquefois à plusieurs reprises pendant près d'un mois. La population allait passer toutes les nuits sur les places ouvertes.

La catastrophe ne se borna pas à détruire le Cap, elle renversa presque toutes les villes du Nord, Port-de-Paix, Gonaïves, Fort-Liberté et dans la République Dominicaine, Santiago, Puerto Plata, etc.

Après 40 ans, le souvenir de cet affreux malheur est tellement vif que le peuple compte les dates mémorables en le prenant pour point de départ. C'est ainsi que nous entendons tous les jours des personnes nous dire : je suis né tant de temps après l'événement ; j'ai fait ma première communion avant l'événement. Pour elles, l'événement veut dire le tremblement de terre du 7 mai 1842... » (fin de citation).

**Le Matin**  
LE POINT  
TOUTES LES MATINES  
Bonne lecture !

## Quelle politique de formation professionnelle pour Haïti ? (2)

par Guichard Dore  
(Voir Le Matin du 8 octobre)

« Il y a des emplois qui ne trouvent pas de preneurs et des demandeurs d'emploi qui ne trouvent pas d'emploi, n'est-ce pas là, l'un des traits caractéristiques du sous-développement ? »

### Un appariement formation/production qui fait défaut

L'enseignement professionnel haïtien, dans son état actuel, n'est pas connecté avec l'appareil productif qui investit. Les dialogues entre les responsables des institutions de formation et les dirigeants d'entreprises, nécessaires à une démarche d'accompagnement et d'anticipation des investissements, dans les rares cas où ils existent, sont plus personnels qu'institutionnels. La concurrence pour créer les contacts personnels avec les grands patrons prime sur l'intérêt général. Or, la mutualisation des forces, dans l'état actuel des choses, est nécessaire pour avoir une lecture partagée de l'environnement économique, établir un partenariat privilégié et éclairé entre l'appareil productif qui crée l'emploi et le monde enseignant qui forme la main-d'œuvre.

« La formation, outil stratégique de développement économique local, ne peut-être efficace sans un réel partenariat entre les différents acteurs locaux : élus, chefs d'entreprise, administrations locales, associations. Encore faut-il que ces partenaires aient réellement conscience des enjeux du développement de leur bassin de vie pour élaborer un véritable programme de formation » (1)

Dans certains secteurs, les programmes de formation, déplore l'USFED (2), sont rigides et traditionnels. Le manque de flexibilité du sous-système de formation l'a empêché de comprendre les changements qui allaient s'opérer au cours des années 80 et 90 avec l'informatisation de beaucoup d'entreprises. Le système de formation vit durement cette réalité technologique, et même dans les champs qui lui paraissent traditionnels où jusque-là ses capacités n'ont pas été mises en cause, la mécanique automobile par exemple. L'introduction sur le marché des voitures à boîtier électronique a bouleversé les pratiques du métier de la mécanique. Du coup, faute de formation et en raison de l'inorganisation de ce corps de métier, plusieurs mécaniciens perdent leurs clients et d'autres sont au chômage. Les plus jeunes et les plus courageux optent pour la reconversion professionnelle. Deux possibilités sont offertes aux reconvertis : soit ils se font accepter par un patron (boss) de l'apprentissage traditionnel du secteur informel pour avoir un nouveau métier manuel, soit ils se dirigent, dans la plupart des cas, dans le secteur informel marchand en devenant commerçants ambulants dans les activités assimilées à

leurs anciennes professions. La situation n'est pas différente dans le secteur touristique où certaines personnes qui gagnaient leur pain à partir des activités liées au voyage ont dû s'orienter vers d'autres activités pour survivre ou tout simplement devenir des chômeurs non indemnisés et non déclarés parce que le pays n'a pas d'Agence Nationale pour l'Emploi conduisant et mettant en œuvre une politique nationale de l'emploi.

### Un système qui enraccine le sous-développement

Les curricula sont immuables et rigides. Cette rigidité est un vrai handicap à la modernisation du secteur de la formation. Or, un système de formation, visant à accompagner le développement économique, doit être flexible afin de pouvoir réagir et s'adapter aux mutations technologiques et sociales qui se dessinent. La faiblesse du système de formation professionnelle en termes de prévision et son incapacité à suivre les tendances du marché du travail et des offres d'emplois constituent un frein à son évolution. Cette situation, déplorable, a occasionné divers problèmes à l'économie nationale. Il y avait des segments importants de l'économie et du marché de l'emploi où il y avait une forte tension pour recruter. Les entreprises, pour répondre à leurs obligations, ont dû faire appel à la main d'œuvre étrangère parce qu'elles ne trouvaient pas de personnes compétentes et de techniciens suffisamment préparés pour occuper certains emplois vacants, ce fut le cas, par exemple, de la téléphonie et de l'industrie pharmaceutique. Il y a des emplois qui ne trouvent pas de preneurs et des demandeurs d'emploi qui ne trouvent pas d'emploi, n'est-ce pas là, l'un des traits caractéristiques du sous-développement ?

S'il est facile de rejeter la logique adéquationniste et techniciste réclamant une relation linéaire entre la formation reçue et l'emploi disponible, par contre, il est nécessaire qu'un système national de formation professionnelle, qui recherche la performance, soit en mesure de développer ses capacités de prévision et d'anticipation afin de former à la fois des spécialistes et des généralistes capables de s'adapter aux nouvelles exigences du marché du travail, faire des transferts de compétence et, si possible, changer de métier. Aujourd'hui, les spécialistes sont unanimes à reconnaître que la reconversion professionnelle est une caractéristique du marché du travail. D'autant plus qu'avec l'économie de l'intelligence, il devient nécessaire de procéder à la révision des

méthodes et techniques de développement des compétences (3) des individus comme de l'organisation entre autres parce que :

« L'on sait que les individus risquent de changer d'emploi à quelques reprises, qu'ils risquent aussi de changer de secteur et que l'ensemble de leur vie active risque d'être marquée du sceau d'une assez forte mobilité professionnelle, si elle n'est pas marquée par l'exclusion et la précarité » (4)

### Tenir compte de la mutation économique en cours

Le nouveau contexte économique exige du technicien haïtien un meilleur bagage de compétences mobilisables, opérationnelles et transférables afin de faciliter son insertion socioprofessionnelle. Il doit être bien armé en termes de savoir, de savoir-faire et de savoir-être pour pouvoir faire face aux nouvelles exigences du marché de l'emploi. « Il faut que les responsables de l'enseignement et de la formation comprennent que les jeunes doivent être mieux qualifiés que par le passé et suffisamment polyvalents et adaptables » (5)

A l'heure actuelle, certaines entreprises pour améliorer leurs images et mieux servir leurs clientèles font entrer dans le pays de nouveaux produits ou biens d'équipement mais lorsque ces appareils tombent en panne, il est presque impossible de trouver des techniciens compétents qui soient à même de les réparer. La plupart de techniciens qui sont sur place ne sont pas suffisamment entraînés au dépannage des équipements de la haute technologie. Que de fois n'a-t-on pas fait venir directement de Miami ou de la République Dominicaine des techniciens dans l'unique but de dépanner des machines industrielles affectées à des entreprises qui paient leurs impôts et contribuent, tant soit peu, à atténuer les crises sociales, en donnant des emplois à certains pères et mères de famille?

### Réformer le système national de formation professionnelle

Le système de l'enseignement technique et professionnel mérite d'être réformé et a besoin d'un financement (6) important. Le sous-financement du secteur constitue un frein à son développement. Dans l'état actuel des finances de ce niveau d'enseignement, il ne peut pas répondre aux problèmes de toutes les filières professionnelles dont le pays a normalement besoin pour accompagner sa modernisation économique. L'identification des grands axes de développement et la sélection des secteurs porteurs,

(suite page 4)

## Tremblements de terre en Haïti : mythe ou réalité ?

(Voir édition du jeudi 9 octobre 2008)

par Claude Prepetit, Ing. Géologue

En complément à l'article intitulé « Risque sismique élevé sur Port-au-Prince » de notre collaborateur Phoenix Delacroix, paru dans notre édition des mercredi 24 et jeudi 25 septembre dernier, l'ingénieur géologue Claude Prepetit interpelle aujourd'hui notre responsabilité face à cette réalité que certains voudraient considérer comme un mythe. L'ingénieur Prepetit n'est pas à son premier cri d'alarme. Dans l'un de nos cahiers spéciaux publiés, l'année dernière, sur l'environnement, il avait déjà mis en garde contre cette épée de Damoclès pendue sur notre tête.

« Si l'homme ne peut pas tout empêcher, il peut beaucoup prévoir » (Marcel Roubault)

« S'informer, c'est déjà se protéger »

### Origine des séismes

Si en 1797, Moreau de Saint Méry n'arrivait pas à comprendre les raisons pour lesquelles l'île subissait autant de secousses telluriques, il est tout à fait possible aujourd'hui d'apporter des réponses à ses interrogations au regard des avancées scientifiques réalisées en matière de sismologie et particulièrement de tectonique. En effet, la Tectonique des plaques est une théorie fondée sur l'observation de la fragmentation de la lithosphère (la croûte terrestre et une partie du manteau) en approximativement une demi-douzaine de grandes plaques et autant de micro plaques semi-rigides. Celles-ci se déplacent à des vitesses très lentes variant de 1 à 10 cm par an et leurs limites sont des zones d'activité tectonique où les éruptions volcaniques et les séismes sont fréquents.

La théorie de la Tectonique des plaques est entrée dans la pensée géologique dans les années 60 et 70. Bien que les bases de cette théorie aient été établies dès le XVII<sup>ème</sup> siècle, il a fallu attendre l'année 1910 pour que l'allemand Alfred Wegener émit l'idée de la dérive des continents. Aujourd'hui, l'existence de plans de subduction, constituant un des trois types de frontières entre les plaques tectoniques, a été mis en évidence tout autour du Pacifique, en mer Egée, dans les Antilles, en Amérique centrale, etc. Ces zones de subduction correspondent à la convergence entre deux plaques et au plongement de l'une sous l'autre, elles se caractérisent par un volcanisme très explosif et par une sismicité interne. Les tremblements de terre ou séismes sont donc provoqués par des déformations brusques de l'écorce terrestre.

### Les failles sismiques

Les mouvements tectoniques des plaques rocheuses constituant la croûte terrestre conduisent assez souvent à des fractures appelées failles. Lorsque les couches rocheuses situées de part et d'autre de la faille bougent l'une par rapport à l'autre, il se produit, soit un mouvement horizontal appelé décrochement, soit un mouvement vertical accompagné d'un rejet dont l'escarpement peut atteindre plusieurs milliers de mètres. Un déplacement brutal le

long d'une faille peut aussi entraîner un séisme.

Pour répondre donc à l'interrogation de Saint Méry, on peut aujourd'hui affirmer que 90 % des séismes, à travers le monde, sont d'origine tectonique et l'île d'Haïti n'échappe pas à ces mouvements de plaques et de failles qui provoquent en profondeur des ondes de choc se répercutant en surface.

### Situation tectonique de l'île d'Haïti

L'île d'Haïti est située à la frontière des plaques tectoniques Amérique du Nord et Caraïbes. Ces plaques se déplacent l'une par rapport à l'autre à une vitesse d'environ 2 cm par an. Ces déplacements s'accommodent par des mouvements sismiques sur des failles actives identifiées dans deux principales zones en Haïti :

- En mer, le long de la côte nord, une faille de direction est-ouest qui se prolonge à terre dans la vallée du Cibao en République dominicaine et qui serait à l'origine du séisme de 1842.

- À terre, au travers de la presqu'île du sud, de Tiburon à Port-au-Prince, le décrochement sénestre sud-haïtien, qui se prolonge en République dominicaine dans la vallée d'Enriquillo. Cette faille sismiquement active en 1751 et 1770 est responsable de l'escarpement topographique sur lequel est bâtie une partie de la capitale.

Ces failles ont été responsables de séismes historiques majeurs dans l'île dont les plus importants ont été décrits par Saint Méry et Mgr. Jan. Celles-ci résistent d'abord au mouvement en accumulant de l'énergie élastique pendant plusieurs dizaines ou centaines d'années avant de la relâcher brusquement lors des séismes. Les périodes au cours desquelles on n'enregistre pas de secousses en Haïti ne signifient nullement que l'activité sismique a cessé. L'énergie élastique s'accumule très lentement dans le sol au point que plusieurs générations d'hommes et de femmes arrivent à ignorer les activités sismiques survenues dans le passé.

Chaque siècle passé a été marqué par au moins un séisme majeur dans l'île. Or, plus le temps passe, plus les risques d'un séisme destructeur s'accroissent. Est-on aujourd'hui dans la période où l'énergie qui s'accumule dans le sol depuis fort longtemps risque de se relâcher avec toutes les conséquences qu'une telle activité sismique

pourrait entraîner dans un pays où la situation environnementale est tellement dégradée qu'un rien peut être transformé, à tout instant, en un désastre effroyable ?

### Qu'en est-il aujourd'hui de cette énergie ?

La relative quiescence sismique du dernier siècle ne doit pas nous porter à croire que notre pays n'est plus à l'abri de séismes dévastateurs. Tout simplement, les failles sismiques se trouvent temporairement bloquer, accumulant ainsi de l'énergie susceptible d'être relâchée lors de séismes à venir, impossibles d'ailleurs à situer dans le temps. En termes de prévision, nous pouvons seulement avancer que, sur la base des mesures de géodésie spatiale effectuée sur l'île depuis plus de cinq ans, il a été enregistré des déformations de plus de 7 mm/an le long des failles septentrionale et sud d'Haïti. Ces déformations ont été induites par un mouvement de cisaillement de l'ordre de 17 mm/an entre les côtes nord et sud. Compte tenu de la période d'accalmie sismique observée au cours de ces deux derniers siècles, cette déformation élastique aurait induit un déficit de glissement de l'ordre de deux mètres le long des deux grandes failles actives d'Haïti. Le relâchement d'une telle énergie accumulée patiemment dans les entrailles de la terre au fil des ans, pourrait donner naissance à des séismes de magnitudes supérieures à 7 sur l'échelle de Richter graduée de 1 à 8. Il s'agit de ces mêmes magnitudes qui ont eu à détruire Port-au-Prince en 1751 et 1770, puis le Cap-Haïtien en 1842. Il n'est pas improbable que les épïcêtres des séismes à venir soient situés dans les mêmes zones que celles observées dans le passé.

### Mon pire cauchemar : notre grande vulnérabilité

Il y a eu des séismes dans le passé, il y en aura dans le futur. Il faut bien se convaincre que des séismes de la force de ceux qui ont détruit autrefois Port-au-Prince et Cap-Haïtien vont se reproduire mais en provoquant une mortalité et des dégâts sans commune mesure avec ceux qui ont été constatés à cette époque-là. La population des quatre plus grandes communes du Département de l'ouest, à savoir : Port-au-Prince, Pétiion-Ville, Delmas et Carrefour, est aujourd'hui estimée à plus de 2 millions d'habitants. Or ces quatre communes sont traversées par un réseau de failles secondaires dont on ignore leur activité sismique. Les effets secondaires des séismes sont les glissements de terrain et la formation de vagues de grande hauteur appelées Tsunami. Les villes et bidonvilles perchés sur les hauteurs des montagnes entourant notre capitale ne seront pas à l'abri de ces éventuels mouvements de versants. Les villes côtières seraient également frappées de plein fouet par les Tsunami.

Quant à la commune du Cap-Haïtien, sa population est aujourd'hui estimée à environ 200.000 habitants. Nous ne devons pas oublier que le séisme de 1842 avait provoqué la mort de 5000 personnes sur une population estimée à l'époque à 10.000 âmes.

Que dire enfin de l'absence de normes de construction qui caractérise la grande majorité de l'habitat haïtien ?

Dans les pays à risque sismique élevé, puisque l'homme n'est pas en mesure d'agir sur la menace qui est un phénomène naturel, il essaie d'atténuer les dégâts en agissant sur les types de construction et en menant des campagnes de sensibilisation de la population qui doit apprendre à réagir mentalement et émotionnellement lorsque ces phénomènes se produisent.

### Qu'en est-il des récentes petites secousses enregistrées dans le pays ?

De faibles secousses sismiques ont été ressenties dans plusieurs coins du pays durant la période des inondations catastrophiques. Bien

que les inondations soient d'origine météorologique et les séismes, d'origine géophysique, il semblerait qu'il existe un lien entre ces deux phénomènes naturels. Le rôle des fluides dans le déclenchement du processus sismologique est aujourd'hui un sujet de grand intérêt dans les milieux scientifiques américain et européen. Il a été en effet démontré que dans un environnement géologique caractérisé par la présence de failles sismiques, de bassins sédimentaires assez profonds et de réseau karstique bien développé, c'est-à-dire un environnement calcaire marqué par des trous de dissolution, des grottes et des cavités souterraines issus des réactions chimiques entre l'eau de pluie chargée de gaz carbonique et le carbonate de calcium (calcaire), de petites secousses sismiques, de faible magnitude ( $M < 4$ ), peuvent prendre naissance à une très faible profondeur lors d'un événement météorologique exceptionnel marqué par des inondations susceptibles de remplir les réservoirs karstiques. Trois mécanismes seraient à l'origine de ce processus :

- Une augmentation des contraintes élastiques dans le sol suite au remplissage des réservoirs karstiques ;

- Une augmentation de la pression de l'eau interstitielle en réponse à l'accroissement des contraintes élastiques ;

- Des variations de pression de l'eau interstitielle dues à la migration de l'eau dans la zone hypocentrale.

La présence d'une quantité importante d'eau dans une couche géologique superficielle aurait des conséquences sur les vitesses de propagation des ondes de compression (P) et de cisaillement (S) qui sont à l'origine des vibrations du sol.

Les zones dans lesquelles les secousses ont été ressenties, à savoir Fond Parisien, Delmas, La Boule, Port-au-Prince, Carrefour, etc. sont caractérisées par la présence de la faille sismique Pétiion-Ville / Tiburon, de formations sédimentaires meubles et d'un réseau karstique marqué par l'écoulement souterrain des rivières de Fond Verettes et de Fermathe ou Rivière Froide.

(suite page 4)



*La Maison Henri Deschamps-Les Entreprises Deschamps-Frisch SA informe sa fidèle clientèle et le public en général, qu'à l'occasion de ses 110 ans, ses magasins seront ouverts exceptionnellement:*

**Le samedi 11 octobre 2008**  
de 7 :00 a.m à 11 :00 a.m.

*La Maison Henri Deschamps vous remercie de votre compréhension.*

**La Direction**

## Tremblements de terre en Haïti : mythe ou réalité ?

(suite de la page 3)

L'événement météorologique exceptionnel se traduit par la tempête tropicale « Fay » du 15 au 17 août, l'ouragan « Gustav » du 24 au 27 août, la tempête tropicale « Hanna » du premier au 4 septembre et l'ouragan « Ike » du 6 au 8 septembre qui ont pu déverser chacun en moyenne 300 mm d'eau sur le Département de l'Ouest, soit au total environ 1200 mm d'eau en moins d'un mois, alors que ce total représente, pour le Département, la moyenne d'une année. Tous ces systèmes porteurs d'eau auraient rapidement saturé les sols et provoqué le remplissage des réservoirs karstiques s'étendant le long de la faille active, déclenchant par la suite les secousses telluriques à une très faible profondeur, suite à une augmentation des contraintes hydrostatiques. Les vibrations dues aux petits séismes vont à leur tour provoquer le glissement des versants saturés d'eau et dépourvus de végétation. Voilà pourquoi on associe assez souvent inondations, secousses sismiques et glissements de terrain durant les grandes périodes pluvieuses en Haïti. Nous pouvons alors avancer que ces secousses sont tout à fait conjoncturelles, elles sont dues à des conditions géologiques particulières et des événements météorologiques exceptionnels. Toutefois le processus normal d'accumulation d'énergie en profondeur se poursuit inexorablement et seule une activité de recherche scientifique peut établir la relation existant entre ces petites secousses superficielles conjoncturelles et les grandes secousses à venir.

### En guise de conclusion

Les tremblements de terre dans le pays d'Haïti-Thomas, serait-ce un mythe ou une réalité ? La question ne se pose même pas, car la menace sismique au niveau de la plaque caraïbéenne, en général, et de l'île d'Haïti, en particulier, est plus qu'une réalité. Sans vouloir adopter une attitude systématiquement pessimiste ou alarmiste, je refuse toutefois de me baigner dans l'illusion que les secousses sismiques désastreuses ne se produiront que chez les autres. Un peuple sans mémoire, dit-on, est un peuple sans avenir. À nous Haïtiens de prendre dès aujourd'hui des mesures de mitigation pour limiter les dégâts comme les autres nations de la plaque caraïbéenne, particulièrement Porto Rico, Martinique et Guadeloupe, le font pour préserver les vies et les biens de leurs populations. Caveant consules !

# COMMISSION NATIONALE DES MARCHÉS PUBLICS (CNMP)

## APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR LE RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT EN COMMUNICATION

### Contexte

Dans le cadre de la mise en œuvre des attributions qui lui sont confiées par le décret du 3 décembre 2004 fixant la réglementation des Marchés Publics de Services, de Fournitures et de Travaux en ses articles 12 et 20, la Commission Nationale des Marchés poursuit le renforcement de ses structures pour pouvoir mieux assister les différentes institutions et entreprises publiques dans leur processus de passation de marchés publics. En ce sens, elle a décidé le recrutement d'un **Consultant en communication**.

### 1- Mission du Consultant

Le Consultant procédera à une évaluation des méthodes de communication de la CNMP proposera un plan stratégique de communication et d'éducation et mettra ce plan en œuvre pendant au moins un an. Plus spécifiquement, il travaillera à :

- Faire la connaissance et s'approprier de la mission et des attributions de la Commission Nationale des Marchés Publics;
- Faire la connaissance et s'approprier des principes fondamentaux et des procédures de passation des marchés publics;
- Faire la connaissance et s'approprier du décret du 3 décembre 2004 fixant la Réglementation des Marchés Publics de Services, de Fournitures et de Travaux, de l'Avant-projet de Loi fixant les Règles Générales relatives aux Marchés Publics et aux Conventions de concession d'ouvrage de service public et de tous les autres documents relatifs à la réforme du système des Marchés Publics;
- Faire la connaissance et s'approprier des outils informatiques développés par la CNMP en vue de la gestion efficace et efficiente des marchés publics;
- Évaluer les besoins en information des agents publics, du secteur privé des affaires, de la Société civile et du grand public dans le domaine des marchés publics;
- Élaborer un plan de communication pour la CNMP;
- Préparer les outils nécessaires pour la mise en application du plan de communication;
- Contribuer à mieux faire connaître la CNMP et à mieux faire percevoir sa mission par le grand public (secteur public, secteur privé, société civile, institutions internationales etc.) dans le cadre des réformes économiques actuelles de l'État;
- Mener une large campagne en vue de vulgariser la nouvelle législation et mettre en œuvre et présenter ses recommandations positives sur le développement économique du pays;
- Assurer la liaison entre la Commission Nationale des Marchés Publics, la Presse et le Grand public;
- Faciliter la préparation et l'organisation, de journées d'information, de conférences, d'événements et de tables rondes sur les marchés publics;
- Coordonner les activités des prestataires de services en communication engagés par la CNMP;
- Contribuer à la diffusion des cotés de passation de marchés publics en vue de faciliter la conclusion des dossiers de marchés dans des délais raisonnables;
- Rendre compte de toute réflexion de nature technique, économique et juridique sur les marchés publics;
- S'efforcer pour informer la Commission Nationale des Marchés et anticiper toutes réactions du public par rapport à certaines questions relatives aux marchés publics;
- Faire le suivi des relations établies entre la CNMP et les Commissions Ministérielles et les Commissions Spécialisées des Marchés Publics en terme de communication;
- Accomplir toutes autres tâches d'occupation et de communication pouvant faciliter la réalisation des objectifs de la CNMP.

### 2- Profil du Consultant

Le consultant devra disposer des qualifications suivantes :

- Diplôme universitaire de niveau maîtrise ou équivalent en sciences de communication, de journalisme et de relations publiques;
- Une expérience confirmée d'au moins dix (10) ans en communication et avoir déjà conduit une mission similaire (ou autre);
- Une bonne maîtrise de la collecte et de l'analyse des données de nature qualitative et quantitative;
- Une parfaite maîtrise des canaux traditionnels et modernes de communication;
- Une parfaite maîtrise du Créole et du Français (parlé et écrit);
- Une bonne connaissance du milieu des institutions publiques haïtiennes.

### 3- Durée des Prestations

Le Consultant sera engagé pour une période d'un an renouvelable.

Les personnes intéressées sont invitées à déposer leur dossier de candidature (lettre de motivation manuscrite - CV détaillé avec plusieurs copies de diplômes et de certificats, trois lettres de recommandation, une déclaration d'intérêt de candidature), les jours ouvrables de 9 h.a.m. à 3h.p.m., sous pli cacheté et scellé au plus tard le vendredi 24 octobre 2008 à 4 heures 00m à l'adresse suivante :

Commission Nationale des Marchés Publics (CNMP)  
51, rue Pacat, Port-au-Prince, Haïti ou Boîte Postale 15220, Pétion-ville, Haïti